

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du CSA AP,

Nous nous retrouvons aujourd'hui au premier CSA AP après l'attaque sauvage et meurtrière du 14 mai dernier à Incarville, durant laquelle deux de nos camarades ont perdu la vie et trois autres ont été grièvement blessés. Les personnels pénitentiaires ont exprimé leur solidarité, leur colère et leur révolte en bloquant l'institution. De nombreux anonymes ont également témoigné de leur soutien aux personnels pénitentiaires face à cet acte barbare commis par des criminels sans scrupules.

Pour L'UFAP UNSa JUSTICE c'est l'institution qui a failli à son obligation de protéger ses agents. Depuis le 14 mai, qui aurait dû avoir l'effet d'un électrochoc sur nos décideurs, qu'est-ce qui a réellement changé ?

Le ministre nous a réunis autour d'une table et un relevé de décisions a été approfondi dans le cadre d'un protocole d'accord signé le 13 juin, presque un mois après l'assassinat de nos collègues. Les personnels pénitentiaires sont en droit d'attendre un changement radical dans le fonctionnement de l'institution mais le décalage entre les paroles, les intentions et les actes est à la limite de la schizophrénie.

Il vous revient, Monsieur le président, de remettre de l'ordre à tous les niveaux de cette maison où chacun de vos barons en Directions Interrégionales n'en fait qu'à leur guise, mettant en danger la vie des personnels placés sous votre responsabilité. La course aux chiffres entre les DI pour réaliser toutes les missions d'extractions judiciaires doit cesser. Votre priorité doit être la vie de vos agents, quitte à multiplier les impossibilités de faire.

Monsieur le Président, l'administration dont vous avez pris la tête ne peut tenter de se dédouaner sous prétexte qu'une enquête aurait été confiée à l'IGJ pour faire toute la lumière sur ce drame. La responsabilité doit aussi être recherchée au sein de cette administration qui a mis en danger les personnels en leur demandant de faire toujours plus avec toujours moins. Exiger des agents de réaliser des missions dans des véhicules obsolètes et inadaptés est irresponsable.

Le dernier exemple en date est l'envoi des ELSP de la Maison Centrale d'Arles pour récupérer un détenu dans une ZOE. Est-ce sérieux de nous équiper de telle voiture au regard de la potentielle dangerosité des missions extérieures ? La DISP de Marseille aura peut-être une explication, mais pour nous, il s'agit simplement d'incompétence et d'inconscience.

Et que dire encore des escortes 3 « renforcée » qui sortent sans les FSI ni ERIS. Pas une journée, pas une seule région, pas un seul PREJ ou une seule ELSP n'est épargné ! Ou sont les mesures d'urgences annoncées ?

Monsieur le Président, même si nous avons signé le protocole, **L'UFAP UNSa JUSTICE** et les personnels que nous représentons n'accepteront pas de simples promesses. Ils attendent de vous des directives claires en direction des DISP, ARPEJ et chefs d'établissements sur l'ensemble des missions extérieures.

L'insécurité à l'extérieur est aussi grandissante à l'intérieur de nos murs avec une multiplication des agressions contre les personnels... Malgré cela, la DISP de DIJON n'a rien trouvé de mieux que de mettre en place une expérimentation en plaçant des jeunes en BTS filière sécurité en alternance dans nos détentions en qualité de

d'officier pénitentiaire sans aucune formation préalable. Pour **l'UFAP UNSa JUSTICE**, il est choquant que l'administration pénitentiaire, sous prétexte de promouvoir nos métiers et de renforcer l'attractivité de la pénitentiaire, mettent ces jeunes au contact de la population pénale en position de responsabilités, les mettant potentiellement en danger ainsi que les personnels pénitentiaires les accompagnant.

L'UFAP UNSa JUSTICE condamne vivement cette initiative farfelue mais surtout dangereuse pour la détention. Nos prisons ne sont ni des laboratoires expérimentaux ni des entreprises privées gérant des salariés. Nous exigeons donc sans délai que l'administration mette fin immédiatement à cette expérience irresponsable. Ces pratiques dangereuses et inappropriées ne bénéficient ni à l'administration ni aux jeunes placés dans un environnement hostile sans formation adéquate.

Concernant l'ordre du jour de ce CSA AP, **l'UFAP UNSa JUSTICE** constate avec satisfaction l'existence d'un point sur les organigrammes des greffes. Nous saluons l'engagement de l'administration à tenir ses promesses de 2018 en matière de création d'organigrammes de référence pour les Personnels Administratifs. Cependant, nous demandons également la mise en place d'un groupe de travail pour créer l'ensemble des organigrammes de référence des PA en services déconcentrés comme en administration centrale.

Le Secrétaire Général
Emmanuel CHAMBAUD